



Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar 30, bte 1 B-1000 Bruxelles

+32 27408000

e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel: RCA AnSports		Numéro national d'identification: ² 0894.310.603	
Adresse postale: Esplanade de l'Hôtel Communal 1			
Ville: Ans	Code NUTS: BE332	Code postal: 4430	Pays: Belgique
Point(s) de contact: Monsieur Philippe Remmo		Téléphone: +32 42477278	
Courriel: philippe.remmo@ans-commune.be		Fax: +32 42477272	
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (URL) www.ansports.be			
Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

I.2) Procédure conjointe

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe,
En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:

Le marché est attribué par une centrale d'achat.

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL) **https://cloud.3p.eu/Downloads/210/5071**

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

autre adresse: (indiquer l'autre adresse)

Nom officiel: Atelier d'Architecture LOUIS & ROYER SPRL		Numéro national d'identification: ²	
Adresse postale: rue de Liège 37			
Ville: LANTIN	Code NUTS: BE	Code postal: 4450	Pays: Belgique
Point(s) de contact: Monsieur Benoit LOUIS		Téléphone: +32 42344202	
Courriel: benoit.louis@aalr-architectes.eu		Fax:	

Adresse(s) internet

Adresse principale: (URL) **www.ans-commune.be**

Adresse du profil d'acheteur: (URL)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées

par voie électronique via: (URL) **https://eten.publicprocurement.be**

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

Agence/office national(e) ou fédéral(e)

Autorité régionale ou locale

Agence/office régional(e) ou local(e)

Organisme de droit public

Institution/agence européenne ou organisation internationale

Autre type:

I.5) Activité principale

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="radio"/> Services généraux des administrations publiques | <input type="radio"/> Logement et équipements collectifs |
| <input type="radio"/> Défense | <input type="radio"/> Protection sociale |
| <input type="radio"/> Ordre et sécurité publics | <input type="radio"/> Loisirs, culture et religion |
| <input type="radio"/> Environnement | <input type="radio"/> Éducation |
| <input type="radio"/> Affaires économiques et financières | <input type="radio"/> Autre: |
| <input type="radio"/> Santé | |

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: 2021 / ANS / Site sportif GILLES MAGNEE / Construction d'un bâtiment vestiaire et cafétéria et réalisation d'un terrain synthétique	Numéro de référence: ² PIC 6377
II.1.2) Code CPV principal: 45212200 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.1.3) Type de marché <input checked="" type="radio"/> Travaux <input type="radio"/> Fournitures <input type="radio"/> Services	
II.1.4) Description succincte: voir II.1.1	
II.1.5) Valeur totale estimée ² Valeur hors TVA: [] Monnaie: <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique)</i>	
II.1.6) Information sur les lots Ce marché est divisé en lots <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Il est possible de soumettre des offres pour <input checked="" type="radio"/> tous les lots <input type="radio"/> nombre maximal de lots: <input type="radio"/> un seul lot <input checked="" type="checkbox"/> Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 2 <input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:	

II.2) Description ¹ (1)

II.2.1) Intitulé: ² Démolition d'un bâtiment existant et construction du bâtiment vestiaires / cafétéria	Lot n°: ² 1
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ² Code CPV principal: ¹ 45212200 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE332] Lieu principal d'exécution: ANS / Site sportif GILLES MAGNEE	
II.2.4) Description des prestations: (nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences) L'entreprise régie par le présent dossier comprend les travaux décrits succinctement ci-après: - terrassements - gros-oeuvre - toiture - menuiseries extérieures - parachèvements - HVAC - sanitaires - électricité - abords	
II.2.5) Critères d'attribution: <input checked="" type="radio"/> Critères énoncés ci-dessous <input type="checkbox"/> Critère de qualité ^{1,2,20} <input type="radio"/> Coût ^{1,20} <input checked="" type="radio"/> Prix ²¹ - Pondération: <input type="radio"/> Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [] Monnaie: (dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: ou Durée en jours: 400 ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer (sauf dans les procédures ouvertes) Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ² Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:	
II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
II.2.11) Information sur les options Options <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Description des options: Options exigées (Voir clauses techniques.)	
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques <input type="checkbox"/> Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique	
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Identification du projet:	
II.2.14) Informations complémentaires:	

II.2) Description ¹ (2)

II.2.1) Intitulé: ² Réalisation d'un terrain de football synthétique	Lot n°: ² 2
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ² Code CPV principal: ¹ 45212200 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE332] Lieu principal d'exécution: ANS / Site sportif Gilles MAGNEE	
II.2.4) Description des prestations: (nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences) L'entreprise régie par le présent dossier comprend les travaux décrits succinctement ci-après: - terrassements - égouttage - réalisation du terrain synthétique - électricité et éclairage - abords - clôtures	
II.2.5) Critères d'attribution: <input checked="" type="radio"/> Critères énoncés ci-dessous <input type="checkbox"/> Critère de qualité ^{1,2,20} <input type="radio"/> Coût ^{1,20} <input checked="" type="radio"/> Prix ²¹ - Pondération: <input type="radio"/> Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [] Monnaie: (dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: ou Durée en jours: 200 ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer (sauf dans les procédures ouvertes) Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ² Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:	
II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
II.2.11) Information sur les options Options <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Description des options: Options exigées (Voir clauses techniques)	
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques <input type="checkbox"/> Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique	
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Identification du projet:	
II.2.14) Informations complémentaires:	

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions: **Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.**

Pour le soumissionnaire classé premier, un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance et dont il résulte que le soumissionnaire :

- n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude, infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction, blanchiment de capitaux ou financement de terrorisme, travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains, occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal ;
- n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales;
- n'a pas fait l'aveu de sa faillite et ne fait pas l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;
- n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle ;

En outre, le pouvoir adjudicateur s'assurera que le soumissionnaire :

- n'a pas commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité ;
- ne s'est pas rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant des renseignements exigibles en application de la sélection qualitative.

Est exclu de l'accès au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, sauf exigences impératives d'intérêt général, tout candidat ou soumissionnaire pour lequel il est établi qu'il a occupé, en tant qu'employeur, des ressortissants de pays tiers en séjour illégal au sens de la loi du 11 février 2013 prévoyant des sanctions et des mesures à l'encontre des employeurs de ressortissants de pays tiers en séjour illégal.

III.1.2) Capacité économique et financière

- Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection: **1. La preuve d'une assurance couvrant les risques professionnels.**

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ² **1. L'attention de l'entrepreneur est attirée sur le fait que les montants assurés doivent être proportionnels à l'importance de l'Ouvrage à réaliser (les montants seront adaptés par lui-même) et devront garantir au minimum, dans tous les cas, les montants suivants qui représentent un strict minimum :**

- 2.500.500 EUR par sinistre, en matière de dommages corporels
- 620.000 EUR par sinistre, en matière de dommages matériels

En outre, il sera tenu de fournir, chaque fois qu'il en sera requis, dans un délai de 15 jours de calendrier à compter de la demande du Pouvoir Adjudicateur, une attestation établissant que les primes échues ont été payées.

Agréation requise: Pour le lot 1: D (Entreprises générales de bâtiments), Classe 4

Pour le lot 2: D (Entreprises générales de bâtiments) ou G4 (Revêtements spéciaux pour terrains de sport), Classe 4

Pour les lots 1 et 2 réalisés par la même entreprise, D (Entreprises générales de bâtiments), Classe 5

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

- Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection: **1. Pour chaque lot, la capacité technique du soumissionnaire est établie par :**

- la présentation de la liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années, cette liste étant appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces certificats indiqueront au minimum : le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux ainsi que le destinataire public ou privé.

Les modalités de preuve et le minimum exigé sont 3 travaux de réalisations similaires ;

et

- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels de l'entrepreneur et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

Les modalités de preuve et le minimum exigé sont l'indication de minimum 5 effectifs moyens annuels.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ² **1. Montant minimum de 500.000 EUR hors TVA, par réalisation similaire**

Agréation requise: Pour le lot 1: D (Entreprises générales de bâtiments), Classe 4

Pour le lot 2: D (Entreprises générales de bâtiments) ou G4 (Revêtements spéciaux pour terrains de sport), Classe 4

Pour les lots 1 et 2 réalisés par la même entreprise, D (Entreprises générales de bâtiments), Classe 5

III.1.5) Informations sur les marchés réservés ²

- Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées
- Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.2) Conditions liées au marché ²

III.2.1) Information relative à la profession (seulement pour les marchés de services)

- La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.2.2) Conditions particulières d'exécution:

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

IV.1) Description

<p>IV.1.1) Type de procédure</p> <p><input checked="" type="radio"/> Procédure ouverte</p> <p><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Procédure restreinte</p> <p><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Procédure concurrentielle avec négociation</p> <p><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Dialogue compétitif</p> <p><input type="radio"/> Partenariat d'innovation</p>
<p>IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre</p> <p><input type="radio"/> Accord-cadre avec un seul opérateur</p> <p><input type="radio"/> Accord-cadre avec plusieurs opérateurs Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: ²</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique</p> <p><input type="checkbox"/> Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs</p> <p>Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans:</p>
<p>IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue</p> <p><input type="checkbox"/> Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier</p>
<p>IV.1.5) Informations sur la négociation (uniquement pour les procédures concurrentielles avec négociation)</p> <p><input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations</p>
<p>IV.1.6) Enchère électronique</p> <p><input type="checkbox"/> Une enchère électronique sera effectuée</p> <p>Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:</p>
<p>IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)</p> <p>Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non</p>

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

<p>IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ²</p> <p>Numéro de l'avis au JO série S: (Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur)</p>
<p>IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) 31/05/2021 Heure locale: (hh:mm) 11:00</p>
<p>IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés ⁴</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) (dans le cas d'un concours restreint)</p>
<p>IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: ¹</p> <p>[FR]</p>
<p>IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre</p> <p>L'offre doit être valable jusqu'au: (jj/mm/aaaa) 27/11/2021 ou Durée en mois: (à compter de la date limite de réception des offres)</p>
<p>IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) 31/05/2021 Heure locale: (hh:mm) 11:00 Lieu: Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture:</p>

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable oui non
 Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: ²

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- La commande en ligne sera utilisée
 La facturation en ligne sera acceptée
 Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires ²

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre:
 La visite est fixée sur site, à 4430 ANS / Site sportif Gilles MAGNEE, rue Gilles MAGNEE et sur rendez-vous auprès du MO.
 Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours		
Nom officiel: Service Travaux		
Adresse postale: Esplanade de l'Hôtel communal, 1		
Ville: Ans	Code postal: 4430	Pays: Belgique
Courriel:		Téléphone: +32 42477249
Adresse internet: (URL)		Fax: +32 42477245
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:
VI.4.3) Introduction de recours		
Précisions concernant les délais d'introduction de recours:		
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) 21/04/2021

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁴ si ces informations sont connues

²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise